

## Editorial

L'Association européenne de psychiatrie (AEP) a maintenant 5 ans. Fondée à Strasbourg, en octobre 1983, par des psychiatres universitaires francophones et germanophones, elle s'est rapidement développée et elle regroupe actuellement de nombreux psychiatres des pays faisant partie du Conseil de l'Europe et des psychiatres des autres parties du monde. Son objectif de promouvoir la psychiatrie européenne correspond à un besoin de coopération qui est concrétisé par les nombreuses candidatures enregistrées depuis sa création. Ce mouvement s'inscrit dans l'évolution historique actuelle vers une unité européenne à tous les niveaux, médical, scientifique, historique, socio-économique, politique et éthique.

L'équipe rédactionnelle de *Psychiatrie & Psychobiologie* et les Editions scientifiques Elsevier ont bien voulu faire paraître un certain nombre de rapports présentés lors du 4<sup>e</sup> congrès de l'AEP, tenu à Strasbourg en octobre 1988. Nous les en remercions très vivement. La même équipe avait d'ailleurs déjà publié, en 1987, des rapports présentés au 2<sup>e</sup> congrès de l'AEP consacré aux orientations de la recherche psychiatrique en Europe.

Les 4 congrès européens tenus en 1984, 1985, 1986 et 1988, ont été consacrés respectivement à la position des psychiatres francophones et germanophones face aux orientations nosologiques modernes, au bilan de la recherche psychiatrique, aux soins et à la prise en charge des malades mentaux et à l'épidémiologie en Europe. Les rapports, communications et discussions ont montré une importante disparité suivant les divers pays, aussi bien dans le domaine de la nosologie que de la prise en charge des malades et de la recherche, en particulier de la recherche épidémiologique. La seule analogie, malheureusement, est la faiblesse des moyens financiers mis à la disposition des chercheurs dans l'ensemble des pays. La plus grande disparité apparaît en revanche dans la prise en charge des malades mentaux, encore accentuée par la différence des régimes de sécurité sociale. L'unification dans ces domaines constituerait un progrès immense, mais apparaît à l'heure actuelle particulièrement difficile à mettre en pratique à cause des divergences politiques et économiques. Elle pourrait cependant être accélérée par l'Association européenne de psychiatrie, qui devra créer chez les psychiatres une dynamique unitaire susceptible de pousser les autorités politiques à résoudre ces problèmes.

Des recherches épidémiologiques telles que celles publiées dans ce numéro devraient contribuer à établir une base dans la connaissance de la répartition et de la survenue de la morbidité psychiatrique en Europe, base qui permettrait d'orienter et d'approfondir la recherche et de prendre les mesures appropriées pour la prise en charge et la thérapeutique de celle-ci.

Pr L. SINGER  
*ancien président*

